

Règlement de la Tombola – Skholè des Écureuils 2025-2026

Article 1 – Organisateur

L'association **Skholè des Écureuils**, régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le siège est situé au **201 avenue st exupéry – 73290 La Motte-Servolex**, organise une tombola au profit des activités sportives et culturelles de l'école.

Article 2 – Objet de la tombola

La présente tombola a pour but de collecter des fonds destinés à financer les projets pédagogiques, les sorties scolaires sportives et culturelles proposées par l'école.

Article 3 – Dates

La vente des tickets se déroulera du **29 novembre 2025** au **9 janvier 2026** à minuit. Le **tirage au sort** aura lieu le **10 janvier 2026 à 10h**, à l'école **Skholè des Écureuils**, dans la **Yourte**, située au **215 rue de la Tessonnière**, à **La Motte-Servolex**.

Le tirage est **ouvert au public**.

Article 4 – Participation et vente des tickets

Le prix du ticket est fixé à **2 €**.

Les tickets sont vendus :

- en format papier, remis en main propre par les familles, bénévoles et membres de l'association,
 - sur la plateforme **HelloAsso** donnant accès à un paiement sécurisé via le lien <https://www.helloasso.com/associations/skhole-des-ecureuils/evenements/tombola-ecole-de-la-foret-skhole-des-ecureuils-2025-2026>
 - Chaque ticket donne droit à **une seule participation** au tirage.
La tombola est ouverte à toute personne majeure, ou mineure avec autorisation parentale.
-

Article 5 – Désignation des gagnants

Les gagnants seront désignés par **tirage au sort aléatoire**, parmi l'ensemble des tickets enregistrés avant la clôture.

Le tirage sera réalisé sous le contrôle d'au moins un membre du bureau de l'association, afin de garantir sa régularité et sa transparence.

La liste des gagnants sera affichée à l'école et diffusée sur les supports habituels de l'association.

Les gagnants seront également contactés individuellement par téléphone ou e-mail, selon les coordonnées indiquées sur leur ticket.

Article 6 – Lots mis en jeu

La tombola comporte **90 lots**, offerts par des **entreprises locales et partenaires** de l'association.

Les lots ont une valeur moyenne de 30 € avec un premier lot à 155€ et un dernier lot à 7,5€.

Tous les carnets de 10 tickets sont gagnants, la valeur du lot varie de 7,5€ à 155€.

Les lots ne peuvent donner lieu à aucun échange, remboursement ou contre-valeur en numéraire.

La liste détaillée des lots et de leurs donateurs sera disponible à l'école, sur le site internet de l'école et affichée le jour du tirage.

Article 7 – Remise des lots

Les lots seront à **retirer directement à l'école Skholè des Écureuils** après le tirage, sur présentation du ticket gagnant.

Les gagnants seront contactés par les organisateurs afin de convenir d'un moment de retrait.

Les lots non réclamés **dans un délai de 30 jours** à compter du tirage seront considérés comme abandonnés et remis en jeu ou conservés par l'association.

Article 8 – Responsabilités

L'association **Skholè des Écureuils** ne saurait être tenue responsable en cas :

- d'erreur dans les coordonnées fournies par le participant,
 - de perte ou détérioration du ticket,
 - ou de dysfonctionnement technique lors du paiement en ligne via HelloAsso.
-

Article 9 – Données personnelles

Les données collectées (nom, prénom, téléphone, e-mail) sont nécessaires à la gestion de la tombola et à l'information des gagnants.

Elles ne feront l'objet d'aucun autre usage.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données personnelles, en adressant une demande à :

fourmis@ecoledelaforet-savoie.fr

Article 10 – Acceptation du règlement

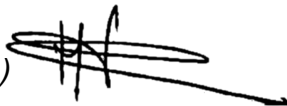
La participation à la tombola implique l'**acceptation sans réserve** du présent règlement.

Le règlement complet est consultable à l'école et disponible sur simple demande auprès de l'association.

Fait à La Motte-Servolex , **le** 28/11/2025

Pour l'association **Skholè des Écureuils**,

Le Bureau
(signatures)



SKHOLÈ DES ÉCUREUILS

Maison des Associations
201 Avenue St-Exupéry
73290 La Motte-Servolex
Contact: ppnsavoie@ecomail.fr
Site Internet: ecoledelaforet-savoie.fr
Siret: 904 651 064 00019